

Règles jeu concours JEM 2024

"L'Art de détourner un instrument"

À l'occasion de la Journée Européenne de la Musicothérapie, la Fédération Française de Musicothérapie (FFM) organise un jeu concours photo sur le thème : "L'art de détourner un instrument".

1. Principe du Concours

Les patients ont souvent des idées surprenantes pour détourner les instruments de musique de manière inattendue et très créative. Le principe du concours est de réaliser une courte vidéo (30 secondes max) montrant une utilisation détournée, modifiée ou complètement inventée d'un instrument de musique, inspirée par vos expériences avec les patients.

Attention, il s'agit bien de reproduire par vous-même!

2. Conditions de Participation :

- Le concours est ouvert exclusivement aux adhérents de la FFM.
- Les vidéos doivent uniquement présenter l'instrument et son utilisation détournée réalisée par le participant. Aucune vidéo montrant un patient ne sera acceptée.
- Le participant accepte la diffusion par la FFM de sa vidéo.

3. Jury :

- Les vidéos seront présentées et évaluées par les membres du groupe Visiothématique "Instrumentarium".
- Si un membre du Jury participe au concours il ne pourra pas voter pour lui-même.
- Les votes se dérouleront, par bulletin secret (vote en ligne) le 14 novembre 2024 lors de la rencontre du 14 novembre de 19h à 20h (inscription : <u>visios@musicotherapeutes.fr</u>).
- Le résultat sera dévoilé le 15 novembre sur les réseaux sociaux FFM.

4. À Gagner :

L'exemplaire unique d'une paire de claves FFM, faites main spécialement pour l'occasion!

5. Diffusion :

Toutes les vidéos répondant aux critères de sélection pourront être diffusées sur les réseaux sociaux et sur le site internet de la FFM.

6. Dates du Concours :

Début des participations : 01/10/2024

Vote des jurés : 14/11/2024

Annonce des résultats: 15/11/2024

7. Participation et modalités :

Pour participer, envoyer votre ou vos vidéos (un même participant peut envoyer jusqu'à 3 vidéos) en message privé sur <u>Instagram</u> (@ffmusicotherapeutes), <u>Facebook</u> @Fédération Française des Musicothérapeutes) ou par mail à l'adresse <u>communication@musicotherapeutes.fr</u>

En participant, vous acceptez le règlement du concours.